

Rapport du 9^e Congrès de la Ferpa

par

Agostino Siciliano

Chers délégués, camarades, amis et aimables invités, 4 années se sont écoulées depuis le 8^e congrès de la Ferpa.

Et ces années ont été vraiment difficiles.

Nous avons vécu la terrible pandémie qui a fait plus de six millions de morts en Europe et dans le monde, dont un quart rien qu'en Europe, en particulier parmi les personnes âgées. Je crois qu'il est juste, avant d'entamer les travaux de notre Congrès, de se souvenir de toutes les personnes qui ont perdu la vie à cause de la pandémie. De très nombreuses personnes sont malheureusement mortes en isolement, sans même bénéficier du réconfort de leurs proches.

Nous ne devons pas oublier cette tragédie, que ce soit par respect pour les victimes ou pour ce qu'elle nous a appris. La pandémie a en effet mis en évidence les lacunes et fragilités des systèmes de santé de tous les pays, dues aux nombreuses coupes dans les dépenses sanitaires et sociales résultant des politiques d'austérité déplorables adoptées ces dernières années.

Nous avons longuement parlé de la pandémie, de ses conséquences et des actions entreprises par la Ferpa lors de notre Conférence de mi-mandat, qui s'est tenue les 21 et 22 octobre 2021.

Mais je pense qu'il est utile de résumer brièvement ce que nous avons fait.

Tout d'abord, au début de la pandémie, la Ferpa, avec la CES et la FSESP (la Fédération syndicale européenne des services publics), a dénoncé auprès des institutions européennes ce qui se passait dans les structures socio-sanitaires pour personnes âgées, où les pensionnaires et les travailleurs perdaient la vie, car ils étaient souvent laissés sans directives claires et sans l'équipement nécessaire pour se défendre contre le virus.

Puis, après des mois d'expérimentation, les premiers vaccins ont finalement été approuvés et la Ferpa, avec la CES, a demandé aux institutions européennes de faire en sorte que la campagne de vaccination commence par les personnes les plus fragiles

et les personnes âgées, ainsi que par les professionnels de la santé, comme cela a été le cas dans de nombreux pays.

Nous avons donc soutenu les campagnes de promotion de la vaccination contre le Covid et invité les personnes âgées à se vacciner, en contribuant à la diffusion d'informations correctes et en luttant contre la désinformation des « antivax ».

Aujourd'hui, après cette terrible période, nous sommes confrontés à la guerre déclenchée par la Russie, qui a commencé le 24 février 2022 par l'invasion de l'Ukraine, un État souverain et démocratique. La guerre a provoqué l'exode de plusieurs millions de femmes, d'enfants et de personnes âgées d'Ukraine ; elle a causé et fait des dizaines de milliers de morts parmi la population ; elle a entraîné et conduit à la destruction d'infrastructures, d'hôpitaux, d'écoles et de logements civils.

En tant que Ferpa, nous avons toujours condamné ceux qui ont déclenché le conflit et exprimé notre soutien total et notre solidarité avec le peuple ukrainien dans sa lutte pour la démocratie et la souveraineté territoriale. Cependant, nous pensons également qu'après une année de guerre, l'Europe, avec ses principes de paix et de démocratie, doit tout faire pour surmonter cette situation dramatique, en cherchant toutes les voies diplomatiques pour créer un véritable processus de paix, dans le respect du droit international.

Il faut aussi commencer à réfléchir à la reconstruction de l'Ukraine et à la manière d'aider la population qui a subi ces destructions dramatiques, en particulier la population âgée qui est très attachée à son territoire.

Malheureusement, la guerre en Ukraine n'est pas la seule à nous rappeler combien il y a de souffrances dans le monde : ces dernières années, nous avons été témoins d'autres guerres dans d'autres pays, ainsi que de tragédies vécues par tant d'enfants, de femmes et d'hommes, qui ont perdu la vie en mer en tentant de trouver du travail, de la liberté et un avenir meilleur dans notre Europe.

Les institutions européennes et les gouvernements nationaux devraient développer des politiques d'accueil plus efficaces, partagées et solidaires, afin de donner des certitudes à ceux qui arrivent et de mettre en place des actions préventives communes contre les trafiquants d'êtres humains. Des tragédies comme la dernière survenue en mer en Italie à la fin du mois de février ne doivent pas se répéter. La mer Méditerranée ne peut continuer à être le cimetière de tant de pauvres gens.

Nous devons également nous souvenir des nombreuses nations, à commencer par l'Afghanistan et l'Iran, où les femmes sont privées de droits humains et civils fondamentaux, où leur dignité est bafouée et où leur vie est remise en cause. Dans nombre de ces régimes brutaux et totalitaires, les femmes se révoltent et se battent pour la liberté et la démocratie, en faisant preuve de courage et d'un véritable héroïsme. L'Europe ne doit pas les abandonner ! La CES et les organisations syndicales de nombreux pays européens ont exprimé leur solidarité et leur proximité avec ces luttes, à commencer par celles qui se poursuivent en Iran. Nous devons continuer, car la pression et l'attention internationales peuvent réellement aider ces mouvements.

Le contexte dans lequel nous avons mené notre action ces dernières années a donc certainement été difficile. En tant que Ferpa, nous avons continué à réclamer des protections et des droits pour toutes les personnes âgées de notre continent européen. Nous avons réaffirmé avec force la nécessité de construire une Europe plus solidaire et plus inclusive. Nous avons besoin de règles budgétaires dont l'objectif n'est pas de mener des politiques d'austérité, mais des politiques de croissance et de réduction des inégalités. Les dépenses de protection sociale doivent être renforcées, au-delà des pactes de stabilité.

Les personnes de plus de 65 ans représentent aujourd'hui plus d'un cinquième de la population totale de l'Union européenne. Et ce nombre va augmenter. Mais la politique européenne a souvent traité - et continue de traiter - la population âgée comme un fardeau pour l'économie, la considérant uniquement comme un coût.

Demandons-nous plutôt ce qui se passerait si toutes ces personnes âgées, dans leurs pays respectifs, cessaient d'exercer leurs activités au sein des familles et de la société, et leur travail bénévole dans les communautés et les institutions de soin. La société en souffrirait énormément et cesserait de fonctionner correctement.

Loin d'être un coût, les personnes âgées rendent en effet des services fondamentaux à la communauté et apportent une aide cruciale, souvent aussi financière, au sein de leur famille. Elles représentent un précieux patrimoine de connaissances et de mémoire. En outre, de nombreuses personnes âgées continuent à travailler, mettant ainsi leurs compétences à disposition. Il est donc clair que les personnes âgées constituent une ressource fondamentale pour la société européenne et pour chaque pays.

La Ferpa a toujours revendiqué la valeur des personnes âgées et leur droit à être les protagonistes de leur propre vie et de la vie sociale, économique et politique de leur communauté.

Ces dernières années, nous nous sommes engagés à faire connaître aux institutions européennes nos revendications pour protéger les personnes que nous représentons. Par exemple, en 2019, nous avons préparé et envoyé des cartes postales de la Ferpa contenant nos revendications à tous les candidats aux élections du Parlement européen. Grâce à l'action des nombreuses organisations membres de la Ferpa, cette initiative a reçu des retours positifs de la part de nombreux candidats dans plusieurs pays et du président du Parlement européen de l'époque, David Sassoli (malheureusement décédé prématurément), qui a également participé, avec une vidéo enregistrée, à la réunion du Comité exécutif de la Ferpa, approuvant pleinement nos demandes.

L'année prochaine, à l'occasion des élections au Parlement européen, il sera important d'organiser des initiatives similaires, en faisant connaître le contenu de notre Manifeste à tous les candidats.

Notre Manifeste, approuvé à l'unanimité par le Comité exécutif de la Ferpa, est en effet un texte important. Nous l'avons envoyé aux institutions européennes et l'avons présenté lors d'une série de réunions avec des représentants du cabinet du président du Conseil européen et du président du Parlement européen, dont nous avons reçu des réponses positives. Nous avons également reçu une lettre de la présidente de la Commission européenne dans laquelle elle exprimait son plein soutien à nos réflexions et revendications.

Le Manifeste est le fruit d'un travail minutieux d'étude et d'analyse de la situation des femmes et des hommes âgés dans tous les pays européens où nous sommes présents en tant que Ferpa. Il est le fruit de l'engagement collectif de toutes les organisations membres. Grâce à ce travail et à cet engagement, nous avons créé une véritable plateforme européenne de revendication pour la défense des droits des personnes âgées et retraitées.

Le Manifeste aborde les principales questions qui touchent les personnes âgées. Je n'entrerai pas ici dans le détail de son contenu, que nous connaissons tous. Je me limiterai à quelques réflexions générales.

En ce qui concerne les systèmes de retraite, nous rejetons l'approche néolibérale selon laquelle les dépenses de retraite ne doivent être considérées que sous l'angle de la viabilité économique. Nous rejetons l'idée selon laquelle, pour garantir la viabilité des systèmes de retraite, il faut réduire les pensions et augmenter l'âge de la retraite. Comme cela s'est passé en Italie. Comme c'est le cas en France. D'ailleurs, nous adressons notre entière solidarité à nos collègues français qui contestent cette décision.

Au contraire, nous demandons une revalorisation complète des pensions en fonction de l'inflation dans tous les pays européens et l'établissement d'une pension minimale supérieure au seuil de pauvreté dans les pays respectifs. Il s'agit là de revendications essentielles pour lutter contre l'augmentation continue de la pauvreté chez les personnes âgées, en particulier chez les femmes âgées, qui se trouvent dans une situation plus critique en raison de l'écart de pension entre les hommes et les femmes, qui s'élève à environ 30 %.

La condition de pauvreté est inacceptable et en contradiction avec les droits prévus par le socle européen des droits sociaux. C'est pourquoi nous avons fortement soutenu les deux années d'intense activité de la CES afin d'obtenir l'approbation par les institutions européennes, comme ce fut le cas à Lisbonne en 2021, du plan d'action visant à mettre enfin en œuvre ses 20 principes, mais jusqu'à présent il n'y a pas eu d'action concrète.

En ce qui concerne la protection de la santé, les coupes dans les dépenses publiques ont réduit la qualité des soins de santé dans de nombreux pays européens et mis en péril le droit à des soins de qualité et à des soins de longue durée en cas de perte d'autonomie et d'apparition d'un handicap. En outre, les soins médicaux sont souvent trop coûteux et sont donc inabordables pour de nombreuses personnes, en particulier pour celles qui vivent dans la pauvreté et les personnes âgées, qui en ont souvent le plus besoin.

Un autre point important de notre Manifeste et de notre plateforme concerne les politiques de logement. La plupart des personnes âgées souhaitent vieillir chez elles, dans leur environnement familial. C'est pourquoi nous demandons une prise en charge à domicile adéquate et généralisée. Il faut aussi rendre accessibles tous les logements où vivent des personnes âgées. Les communautés locales devraient également mettre en place des réseaux d'aide sociale afin d'éviter que les personnes âgées ne vivent dans l'isolement.

Des projets de logements communs pour les personnes âgées devraient être encouragés dans les zones situées à proximité des centres commerciaux, des services municipaux et des établissements de santé. Ces logements devraient prévoir des activités culturelles, sociales et récréatives, y compris intergénérationnelles, organisées par les personnes âgées elles-mêmes, dans le but de favoriser les relations et de lutter contre la solitude.

Les services collectifs abordables et accessibles sont d'une importance fondamentale pour les personnes âgées, mais aussi pour chaque citoyen : qu'il s'agisse de l'accès à l'eau, à l'assainissement, à l'énergie, aux transports, aux services financiers ou aux

communications numériques. La saison des privatisations a introduit dans ces services essentiels les « mécanismes de marché », qui ont mis au centre le profit privé plutôt que les avantages sociaux. Cela a entraîné des systèmes de transport peu performants, des prix de l'énergie très élevés et la pauvreté énergétique qui en découle, des services financiers hors de portée des personnes âgées, ainsi que des moyens de communication numériques inaccessibles à une grande partie de la population âgée. Heureusement, dans la plupart des pays, l'eau et l'assainissement restent des services publics, mais en tant que Ferpa, nous exigeons que tous les services collectifs soient publics. Elles sont essentielles pour le bien-être de l'ensemble de la population et pour lutter contre la pauvreté.

Comme je l'ai expliqué, les réunions avec les institutions européennes au cours desquelles nous avons exposé le contenu de notre Manifeste et nos revendications ont été positives. Nous avons fait entendre notre voix en Europe. Mais ce n'est pas suffisant.

Pour obtenir ce que nous voulons, il est nécessaire que nos demandes soient également soutenues par la CES.

La CES connaît bien notre Manifeste et le Secrétariat général l'a également partagé avec tous les membres du Comité exécutif. Nous avons promu le Manifeste et nos propositions lors de toutes les réunions des organes de la CES et, parallèlement, nous avons soutenu l'action générale de la CES. Nous avons également obtenu quelques résultats positifs. Par exemple, en avril 2019, en tant que Ferpa, nous sommes intervenus lors de la manifestation de la CES à Bruxelles. Nous avons également réussi à faire inscrire nos revendications dans l'action européenne actuelle portée par la CES sur la crise du coût de la vie, en plus des six points prévus par le Plan d'action approuvé par le Comité exécutif de la CES en octobre 2022.

Mais cela ne suffit pas. Trop souvent, les propositions de la CES ne tiennent pas suffisamment compte de la spécificité de la population âgée. Nous devons donc parvenir à faire en sorte que l'ensemble de la CES adhère davantage à nos revendications. En effet, notre action dans les réunions de la CES n'est pas suffisante si les différentes Confédérations syndicales présentes dans les instances de la CES ne prennent pas en compte et ne soutiennent pas nos revendications.

Pour y parvenir, nous avons besoin de l'engagement et de la collaboration de tous, de toutes les organisations de la Ferpa. Nous devons impliquer davantage nos Confédérations dans nos propositions et le contenu du Manifeste, afin d'obtenir leur soutien également au sein de la CES.

Nous devons promouvoir une coopération plus étroite entre les membres de la Ferpa et ceux de la CES. Nous en avons déjà parlé avec la secrétaire générale de la CES, Esther Lynch. Et nous avons convenu d'une prochaine réunion sur ces questions.

Naturellement, la Ferpa doit également poursuivre ses efforts pour obtenir le droit de vote dans les instances de la CES, au même titre que le Comité des jeunes et le Comité des femmes. Nous ne pouvons pas continuer à être considérés comme un simple groupe de travail de la CES.

Lors de la conférence de mi-mandat de la CES, qui s'est tenue à Lisbonne, notre amendement a été rejeté une fois de plus, ainsi que l'amendement demandant que l'abstention ne soit pas considérée comme un vote contre.

En ce qui concerne le prochain congrès de la CES, qui se tiendra à Berlin en mai, nous avons malheureusement constaté que, cette fois encore, nous ne serons pas assez nombreux pour adopter l'amendement. Je tiens à souligner que certaines confédérations qui ont leurs propres représentants des retraités à la Ferpa continueront également à voter contre notre droit de vote. (Je m'en suis assuré en les rencontrant).

C'est pourquoi, avec la secrétaire générale de la CES, Esther Lynch, nous avons décidé de trouver une autre solution : ne pas soumettre à nouveau l'amendement, afin d'éviter une énième défaite et une autre discrimination explicite à notre rencontre dans un forum aussi important que celui du Congrès. Nous allons plutôt travailler ensemble pour trouver une solution politique. La secrétaire Lynch s'est donc personnellement engagée à constituer pour la première fois un groupe d'étude au sein de la CES afin de trouver une solution positive à notre demande qui sera présentée lors de la Conférence de mi-mandat. Décision partagée et approuvée par le Comité exécutif de la CES la semaine dernière.

Nous devons également renforcer les alliances au sein de la CES.

Il est donc important que l'accord entre la Ferpa et le Comité des jeunes de la CES soit actualisé et élargi, ce que nous n'avons pas réussi à faire ces dernières années. Un représentant du Comité des jeunes pourrait être invité (comme stipulé dans l'accord) à participer aux réunions du Comité exécutif de la Ferpa et, inversement, un membre du Comité exécutif de la Ferpa pourrait être invité aux réunions du Comité des jeunes. Le renforcement des relations avec les jeunes générations est important à bien des égards. Car sans mémoire (et sans les personnes âgées qui transmettent cette mémoire), il n'y a pas d'avenir. Et sans les jeunes, l'avenir ne peut se construire.

Une autre alliance fondamentale, qu'il serait important de consolider, est celle entre le Comité des femmes de la CES et le Comité des femmes de la Ferpa, peut-être à travers l'organisation de rencontres périodiques entre les représentantes des deux Comités. Parallèlement, nous devrions également renforcer les activités du Comité des femmes de la Ferpa, en surmontant les difficultés de ces dernières années. Je suis certain que la présidente qui sera élue au cours de ces journées, le Comité de coordination qui sera mis en place et l'ensemble du Comité des femmes de la Ferpa s'engageront à élaborer un programme de travail qui portera ses fruits dans les années à venir. Cependant, nous avons obtenu un premier résultat positif : pour la première fois, la moitié des candidatures à notre Comité de direction sont présentées par des femmes. En outre, 40 % des participants à notre congrès sont des femmes.

Nous devrions également rechercher de nouvelles adhésions parmi les organisations de la CES qui n'ont pas encore leur représentation de retraités au sein de la Ferpa.

Nous devrions également essayer de récupérer les organisations déjà affiliées, telles que la Bulgarie (déjà déchue), la Pologne et le Royaume-Uni, qui ne paient plus leur cotisation et avec lesquelles nous n'avons plus de relations étroites.

Il faudrait également prendre en considération la situation des organisations ayant un statut d'observateur au sein de la Ferpa.

Une attention particulière devrait également être accordée aux collègues turcs pour ce qu'ils subissent dans leur pays en tant qu'organisation de retraités et, en général, pour la situation des organisations syndicales dans ce pays.

D'une manière générale, la Ferpa devrait créer des occasions de faire entendre sa voix avec plus de force, même à des occasions spécifiques. La Journée internationale des personnes âgées, le premier octobre, est évidemment l'occasion par excellence.

N'oublions pas d'autres thèmes importants promus par l'Union européenne sur lesquels nous nous sommes engagés en tant que Ferpa ces dernières années, comme la *Conférence sur l'avenir de l'Europe* ou le *Livre vert sur le changement démographique dans une Europe vieillissante*. Nous participons également depuis un an et demi au Groupe de liaison de la société civile, organe du Comité économique et social européen, et nous avons également envoyé notre Manifeste à de nombreux participants, mais n'avons reçu que peu de réponses.

Je tiens à souligner le rôle important que peut jouer notre site, qui, comme vous le savez, a été remanié et rendu plus fonctionnel. À cet égard, permettez-moi de remercier l'Uiip pour sa contribution financière et professionnelle à la création et à la mise à jour

du site. Je remercie en particulier Maria Sole, qui est ici parmi nous dans la délégation de l'Uilp, et Omar, le graphiste de l'Uilp, pour leur engagement.

Toutefois, la mise à jour du site ne dépend pas seulement de ceux qui publient les nouvelles, mais aussi de ceux qui les fournissent. Et fournir des informations n'est pas la tâche du secrétariat de la Ferpa, mais surtout de chacun d'entre nous. Je renouvelle donc mon invitation à toutes les organisations de la Ferpa à nous envoyer des nouvelles et de la documentation de leurs activités, afin que nous puissions créer un site web de la Ferpa toujours actualisé, utile pour partager des actualités tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de notre Fédération. Je vous demande également de vérifier les logos et les liens de vos organisations afin que vous soyez toujours bien représentés.

L'année écoulée a également été consacrée à la préparation de ce Congrès. Permettez-moi d'adresser quelques mots de remerciement. Je remercie mes collègues du Comité de direction pour la préparation du projet de résolution du Congrès, la Commission des modifications statutaires et en particulier le président Dick pour leur excellent travail, ainsi que tous les membres du Comité exécutif sortant pour leur contribution fondamentale.

Les préparatifs du congrès ont également été compliqués par les difficultés opérationnelles des derniers mois. En effet, depuis décembre 2022, la CES, et donc aussi la Ferpa, ont quitté leur ancien siège et se sont installés dans des locaux provisoires, en attendant le siège définitif. Ce déménagement a causé et continue de causer tant de désagréments organisationnels que nous ne sommes pas en mesure de programmer les prochaines réunions du Comité exécutif et du Comité de direction, car nous n'avons pas encore trouvé de locaux appropriés pour les organiser.

Ces derniers mois, nous avons également suivi avec beaucoup d'attention l'histoire peu glorieuse du « Qatargate », qui a vu l'arrestation de députés européens et la garde à vue du secrétaire général de la Confédération syndicale internationale (CSI), Luca Visentini, qui s'est autosuspendu de ses fonctions et a ensuite été acquitté par la justice, mais n'a pas été confirmé par le CSI dans sa fonction de secrétaire général.

Chers délégués, camarades, amis et aimables invités, la Ferpa célèbre ce mois-ci les 30 ans de son Congrès constitutif qui s'est tenu à Madrid les 29 et 30 avril 1993.

Avec ses 41 organisations membres (représentant 24 pays de l'Union européenne et des pays tiers), elle est la principale organisation représentative des personnes âgées en Europe et peut compter sur les nombreuses années d'expérience syndicale de ses membres.

Nous devons être fiers de notre Fédération et du long chemin qui nous a menés à ce Congrès. Nous avons montré que nous sommes une fédération syndicale proactive et représentative. Nous avons joué un rôle important dans l'affirmation des droits des personnes âgées européennes.

Cela a été possible, comme je l'ai dit lors de la conférence de mi-mandat, parce que nous avons été capables de constituer une équipe dirigeante forte et cohérente, grâce à l'engagement de toutes et tous et au bon travail collégial des membres du Comité exécutif et du Comité de direction, que je remercie encore pour leur grande contribution.

Je tiens également à souligner le rôle important joué par le Secrétariat, en particulier durant les mois de pandémie. Grâce au travail du Secrétariat, qui a suivi toutes les activités, en rédigeant les procès-verbaux des réunions hebdomadaires, ainsi que celles de nos instances et des réunions de la CES, la Ferpa a pu poursuivre ses travaux sans interruption. Tout cela a été possible grâce à l'engagement indispensable de Jessica et d'Henri, que je remercie pour leur disponibilité, leur travail et leur confiance dans le rôle important du Secrétariat.

Je remercie tout particulièrement le président Lajos pour son excellent travail d'équipe, la Secrétaire générale adjointe Angeles pour son soutien et sa disponibilité, ainsi que la présidente du Comité des femmes Mireille pour son engagement.

Un grand merci aux collègues de la CES, Evgenia et Julienne, toujours disponibles et prêtes à collaborer, qui nous ont permis de toujours tenir nos réunions, y compris en visioconférence ; et aux interprètes dont le professionnalisme nous a permis de communiquer les uns avec les autres.

Enfin, je remercie affectueusement Werner pour les années et la passion qu'il a consacrées à la Ferpa, et je remercie chaleureusement l'ensemble de l'Ogb pour sa grande hospitalité et son aide, qui ont été fondamentales pour organiser ce Congrès de la meilleure façon possible.

Nous devons maintenant regarder de l'avant et renforcer la Ferpa tous ensemble, grâce à un travail d'équipe toujours plus cohérent et déterminé.

Ces dernières années, la Ferpa a démontré l'importance du rôle du syndicat européen des retraités pour la défense des droits et de la dignité de la population âgée. Maintenant, tous ensemble, avec ce Congrès, essayons de donner plus de force à ce rôle indispensable, pour construire une Europe solidaire et inclusive qui sache respecter les droits des personnes âgées et des personnes de tous âges.

Je suis sûr qu'ensemble nous y parviendrons. Bon Congrès et vive la Ferpa !